

tellement plus élevés en Europe qu'au Canada. C'est grâce à cette taxe qui paie pour les subventions à l'exportation du grain que les pays de la Communauté peuvent envahir les marchés de la Commission canadienne du blé. Le programme américain de subventions aux exportations est financé à même les recettes de l'impôt.

• (1350)

Notre gouvernement dit qu'il est incapable de faire concurrence au trésor des États-Unis et à celui de la Communauté économique européenne. Nous savons cela! Nous savons qu'il lui est impossible d'établir des programmes qui ressemblent même de loin aux leurs. Mais pourquoi compte-t-il sur les producteurs, les meuneries et les services de manutention pour soutenir cette concurrence?

Il faut aussi mentionner, à propos de ce projet de loi, que le gouvernement l'a mis en vigueur en juillet de l'an dernier. Autrement dit, il l'a appliqué bien avant que le Parlement en fasse l'examen. C'est un outrage à l'institution du Parlement.

Mon collègue de Moose Jaw—Lake Centre a invoqué le Règlement. Le Président a décidé qu'il ne pouvait rejeter les initiatives du gouvernement pour des motifs de procédure. Il a dit qu'il se pourrait fort bien que le député de Moose Jaw—Lake Centre soit forcé d'avoir recours à une autre instance, c'est-à-dire les tribunaux. Or, ni lui ni moi n'avons les ressources financières requises!

Il est à espérer que certains porte-parole de la région de l'Atlantique invoqueront la Constitution et se dresseront. . .

Mme Clancy: C'est ce que nous avons fait!

M. Benjamin: . . . contre ce gouvernement qui a décidé d'appliquer une loi que le Parlement n'a pas étudiée. À quoi donc sert le Parlement?

Mme Clancy: Exactement!

M. Benjamin: Allons-nous laisser le Cabinet diriger le pays par décret et légiférer tout seul? Quand le gouvernement libéral a tenté en 1981 de passer outre au Parlement pour abroger la Loi sur les réserves provisoires de blé, il devait 96 millions de dollars à la Commission canadienne du blé. Nous l'avons traduit devant les tribunaux à Regina, et il a perdu. Nous avons gagné 96 millions de dollars, plus les intérêts, pour les producteurs de grains de l'Ouest parce que le gouvernement avait propo-

sé une loi à effet rétroactif dont l'application devait commencer 18 mois plus tôt.

Je ne comprends pas pourquoi tous les députés de la région de l'Atlantique ne sont pas montés aux barricades et n'ont rien fait pour s'opposer à cette manoeuvre du gouvernement.

Mme Clancy: Mais, au contraire, nous ne sommes pas restés inactifs. Cela vous a échappé, Les!

M. Benjamin: J'ai dit tous les députés. Tous les députés ne sont pas montés aux barricades. Quand on pense à la question inepte du député de Halifax. . .

Mme Clancy: Halifax-Ouest!

M. Benjamin: . . . de Halifax-Ouest, vous savez, on se dit qu'avec des amis pareils, il est inutile d'avoir des ennemis!

Les gens de Saint John ont dit avoir l'impression que leur silo devrait être fermé. L'une des raisons qui font que les éleveurs de volaille et de bétail de l'Atlantique tentent d'importer des céréales fourragères et du grain des États-Unis et d'Europe de l'Ouest est qu'ils ont besoin de silos à Saint John et à Halifax pour emmagasiner les céréales fourragères.

M. Crosby: Soyons sérieux! Saint John!

M. Benjamin: Monsieur le Président, nous avons entendu des témoins et nous avons reçu du courrier qui nous font savoir qu'ils font venir de grandes quantités de céréales en vrac, qu'ils emmagasinent ces céréales et qu'ils les transportent ensuite par camion chez les fermiers et les éleveurs de bétail et de volaille. Si l'on ferme le silo, on réduit leur capacité de poursuivre ces activités.

Le tableau d'ensemble des responsabilités financières du gouvernement du Canada révèle que la réduction des paiements a représenté 32 millions de dollars en 1988 et qu'une somme de 3,3 millions était déjà due, ce qui porte la somme à 35,5 millions de dollars. Ce n'est pas une somme importante, dans un budget de plus de 30 milliards. Il est cependant plus inquiétant de constater que, tandis que le gouvernement pense épargner cette somme, les coûts associés à ces économies, coûts qui doivent être assumés par les producteurs de grain, les éleveurs de bétail, les propriétaires de meunerie, les silos de Halifax et de Saint John ainsi que quelques centaines d'employés et les localités touchées, excéderont grandement d'ici quelques années toutes les économies qu'on prétend réaliser en supprimant ce programme.

Les gouvernements ont fait des efforts constants en ce sens depuis 1981, année où j'ai reçu d'un expéditeur anonyme un document du Cabinet qui faisait état de la politique à long terme énoncée par le gouvernement